

**Championnat Territorial de
TENNIS DE TABLE PROMOTIONNEL
le 26 février 2025 à St Macaire en Mauges (49)**

4 Catégories	Lieux	Responsable	N° Portables
BF et BG	Salle Marie-Josèphe HERVE - Rond Point de la Croix Verte	Amélie HARRAULT	06-89-01-11-07
MF et MG	Salle Thomas Dupouet – 14 rue du Dr Schweitzer		

Il est interdit de manger dans les salles (pique-nique à l'extérieur).

Déroulement : **Confirmation OBLIGATOIRE** des joueurs présents/absents dès 10h30 : Amélie HARRAULT par SMS au 06-89-01-11-07

Début de l'échauffement : 12 h 00

Début de compétition : 12 h 30

Fin prévue vers 16 h 30.

Qualification : Voir le livret territorial 2024-2025 - pages 76 et 77

Les secrétariats départementaux adresseront la liste de leurs qualifiés au secrétariat territorial et remonteront leurs qualifiés sur Usport **pour le 30 janvier 2025**, leurs qualifications exceptionnelles devant être incluses dans leur quota.

Chaque comité doit vérifier ses qualifiés : ils doivent être non licenciés ou licenciés n'ayant jamais dépassé 549 points, y compris les saisons antérieures.

Recommandations et renseignements :

- Balles et raquettes ne sont pas fournies (balles de 40 mm blanches ou jaunes)
- Compétition organisée par poules puis tableaux à élimination directe et possibilité de faire quelques matchs de consolantes en fonction du nombre de tables et de participants (pour être en conformité avec ce qui se fait lors du National de TT Promo)
- Tenue de sport obligatoire (**maillot établissement** et short)
- **Une buvette sera proposée sur place avec vente de SANDWICHS, crêpes et boissons. Prévoyez votre monnaie.**

Responsable de l'organisation : Amélie HARRAULT

- Soyez ponctuels et organisés dans l'intérêt de tous.

- **Envoyez un SMS au numéro de portable (Amélie ci-dessus) dès 10h30 si possible pour prévenir en cas de retard et/ou confirmer les joueurs présents/absents.**

- Chaque département fournira 2 personnes pour la tenue des tableaux.

Absents et inscriptions :

Les qualifiés sont remontés sur Usport par les comités. Si vous avez des désistements, il faut les signaler à l'UGSEL Pays de la Loire qui fera éventuellement des repêchages **et** il faut les supprimer sur Usport dans la « liste des inscrits » dès que possible, et avant le 24 février à 13h pour pouvoir préparer les tableaux. Les désistements après cette date sont à signaler à l'UGSEL Pays de la Loire : 02-41-68-26-28.

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !